

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1170

présenté par

M. Pancher, M. Acquaviva, M. El Guerrab, M. Molac, M. Philippe Vigier, Mme Dubié,
Mme Pinel, M. Castellani et M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 83, insérer l'article suivant:****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.